



Compte rendu

Commission Outre-mer du 8 septembre et 8 octobre 2021

- **1 - Situation générale du Pole Outre-Mer 1^{ère}**

Un tour d'horizon de la situation des différentes stations concernant la crise sanitaire. Dans le Pacifique, la crise qui est plus que présente, oblige les stations à redoubler de prudence afin d'éviter d'importer des clusters à l'intérieur des établissements. Le confinement total est acté en Nouvelle Calédonie. En Guadeloupe, une cellule d'écoute psychologique est mise en place depuis le 06 septembre. La direction est aussi très attentive à ce que la fracture, entre pro et anti vaccins, demeure à l'extérieur de la station. Suite cette pandémie, l'impact sur les stations est fluctuant. Afin de palier à cela, la direction du pole a mis en place un système transverse de mobilité de renfort. Il s'agit de renforcer les rédactions ou les services techniques des stations les plus impactées avec des salariées de stations plus opérationnelles. La réforme de l'information est toujours d'actualité. Le projet évolue en fonction des retours des équipes. Il n'est pas nécessaire de ce précipiter au dire de la direction. Il faut maintenant pouvoir développer des programmes emblématique transmedia. Il faudra donc cibler des opérations qui seront porteuse de cette volonté. Enfin dans un message adressé aux salariés, la direction réaffirme quatre points d'actions qui sont, la gouvernance, le Trans média, l'information et la transversalité.

Le nombre de journalistes agressés étant en forte augmentation, la direction du pole réfléchi a des solutions pour pouvoir garantir un niveau sécuritaire plus élevé durant l'exercice de leur travail. Il faudra aussi à terme faire l'acquisition d'équipements qui permettront cela. Un AO a été rédigé dans ce sens.

Le cinquième Comité de suivi du pacte de visibilité des outre-mer a eu lieu il a peu. Une étude qualitative a été commandée avec deux axes forts. Une étude quantitative sur l'impact et un conseil consultatif des programmes Ftv. Au niveau media, Ftv est maintenant

clairement identifié comme le principal associé au contenu ultramarin. F3 et F5 sont en tête de cette visibilité avec un excellent positionnement de France info. Par contre la chaîne phare du groupe, F2, est peu identifiée comme une chaîne tournée vers les outre-mer. Alors qu'il est constaté que les ultramarins sont d'énormes consommateurs d'info et de magazine découverte, nous faisons remarquer une faiblesse récurrente de communication afin de faire connaître nos produits. Enfin création dans un avenir proche d'un pacte commun de l'audiovisuel public. Il sera composé de F inter, France Info, France bleue île de France, France bleue et Rfi. Malakoff, grâce à ses équipes, serait notre représentant pour l'instant. La volonté est tout de même que les stations puissent elles aussi participer à ce projet.

Côté technique, outre les projets en cours de finalisation, l'installation des radios filmées en Martinique, Guadeloupe, Polynésie et Nouvelle Calédonie sera bientôt effective. L'installation du MAM à Wallis et Futuna est aussi en prévision très proche. Par contre le gros projet, de remplacement de WARE HOUSE, est toujours à l'arrêt. Effectivement le choix d'un outil unique pour le groupe Ftv, est très pénalisant pour le pôle outre-mer qui ne cesse de le répéter. Il faut trouver une ou des solutions rapidement. Enfin un projet de vivier d'encadrement technique au sein du pôle outre-mer nous est présenté. Le principe est de proposer des techniciens pour assurer la continuité de l'encadrement des équipes techniques en station. Il permettra aussi de détecter les potentiels à la nomination sur les postes d'encadrements. Si le projet est très attendu, le mode de détection est pour nous un risqué. En effet, c'est l'entretien annuel, fait par le N+1, qui déclenche le processus. Sauf que c'est ce même entretien qui est dénoncé en station. Donc un point de vigilance doit être intégré. Normalement le vivier prendra naissance en janvier 2022 dans la station de Réunion 1ère. Le candidat étant déjà retenu selon la direction du pôle.

• 2 – Présentation projet Reforme RH

Pour ce point, la commission a essentiellement travaillé sur le retour du comité de suivi étant donné qu'il est l'ordre du jour du CSEC pour la clôture d'une information/consultation.

En résumé, deux axes prioritaires pour nous.

- 1- Les avis retour des CSE avec les réponses de la direction
- 2- Le maintien de la commission de suivi durant tout le processus d'installation de la réforme

Pour le reste de ce point, l'avis final sera fait et mis aux votes en séance plénière du CSEC de 13 octobre 2021.

• 4 – Retour sur absentéisme en station

La direction nous a fournis des documents ciblés station par station. Nous demandons à ce que ce point soit renvoyé vers les CSE et CE locaux. Il est acté qu'une cellule de veille soit créée avec un rapport trimestriel aux instances.

Cette décision a été validée